



Communiqué de presse 16 février 2024

La CGT FAPT appelle l'amplification des actions et à la convergence des luttes le 20 février

Depuis maintenant plusieurs semaines, les travailleurs du secteur des activités postales et de télécommunications toutes catégories confondues, sont en lutte pour des augmentations de salaires et de pensions, pour l'amélioration des conditions de travail, des créations d'emplois....

Le 23 janvier, les salariés des centres d'appels se sont massivement mobilisés, comme à Lyon, Webhelp Compiègne, Armatis ; le 13 février à Intelcia Marseille, Lyon, Dreux et Compiègne. Le 29 janvier se sont les salariés de Solution 30, entreprise sous-traitante de pose de la fibre qui ont agi à Perpignan. Le 6 février dans plusieurs services de la Poste comme à la Pic de Cestas en Gironde, dans le Nord à Lesquin ou encore dans la Vienne les salariés se sont mis en grève ou encore à Mirande. Dans la semaine de 5 au 9 février les retraités ont multiplié les actions sur tout le territoire. Le 15 février dans l'Indre les salariés d'Orange ont décidé à 80% de la Grève pour exiger de meilleures conditions de travail pour eux et pour le Service public.

Les Postiers de Nantes en Assemblée Générale ont reconduit pour une 5^{ème} journée leur mouvement de grève en soutien à un collègue injustement mis à pied, et aussi sur la base des revendications communes de tous les postiers en France.

Grèves, débrayages, rassemblements, assemblées générales, Heures d'information Syndicales, pétitions... Ce 15 février journée de négociations salariales à La Poste, les postières et postiers, sur tout le territoire se sont mobilisés d'une façon ou d'une autre à l'appel de la CGT pour faire entendre leurs exigences salariales.

La consultation nationale lancée par La CGT révèle l'exigence massive d'une augmentation de 10% d'augmentation minimum. Ces consultations restent à disposition des salariés pour qu'ils puissent continuer de s'exprimer. Des décisions de poursuivre la grève ont d'ores et déjà été prises par les salariés en Assemblée Générale aujourd'hui.

A Orange, ce 15 février, 2 200 salariés ont participé dans toute la France à une heure d'information syndicale unitaire avec la CGT sur la question des salaires. La prochaine séance de négociation a été repoussée au 20 février par la direction après le rejet de ses premières propositions.

A l'instar d'autre secteur d'activité comme l'éducation nationale, les cheminots... le secteur des activités postales et télécommunications se mobilise à la fois pour contester les projets gouvernementaux et patronaux et pour une autre répartition des richesses en mettant la question des salaires, de l'amélioration des conditions de travail et de vie, au centre de leurs exigences.

La CGT FAPT est mobilisée pour gagner à l'amplification de ce mouvement dans les heures et jours à venir. Elle appelle les travailleurs et travailleuses à faire du 20 février le prochain un rendez-vous de mobilisation convergent et à se rassembler sur chaque lieu de travail, décider des revendications et des formes d'action pour faire entendre leurs exigences.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications** CGT 263, rue
de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54
00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

